

## ANNEXE 2

Annuaire des structures administratives  
en charge des milieux forestiers et aquatiques

## EN CORRÈZE

**Direction départementale des territoires de la Corrèze**

Cité administrative - Place Martial Brigouleix - BP 314 - 19011 TULLE cedex - Tél. : 05 55 21 80 26

**Service en charge de la police de l'eau :**

Service « environnement, police de l'eau et risques », Unité « police de l'eau » - Tél. : 05 55 21 82 46

**Service en charge de la forêt :**

Service « économie agricole et forestière », Unité « forêt et filière bois » - Tél. : 05 55 21 80 59

**Conseil général de la Corrèze**

Hôtel du Département Marbot - 9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 TULLE Cedex - Tél. : 05 55 93 70 00

**Service en charge de la forêt :**

Direction développement économique - Tél. : 05 55 93 77 82

## EN CREUSE

**Direction départementale des territoires de la Creuse**

Cité administrative - BP 147 - 23003 GUÉRET Cedex - Tél. : 05 55 61 20 23

**Service en charge de la police de l'eau :**

Service « espace rural, risques et environnement », Bureau « milieux aquatiques » - Tél. : 05 55 61 20 39

**Service en charge de la forêt :**

Service « espace rural, risques et environnement », Bureau « espace rural et milieux terrestres » - Tél. : 05 55 61 20 48

**Conseil général de la Creuse**

Hôtel du département - Château des Comtes de la Marche - BP 250 - 23011 GUÉRET Cedex - Tél. : 05 44 30 23 23

**Service en charge de la forêt :**

Direction de l'action territoriale, Pôle développement - Tél. : 05 44 30 27 59

*À la date d'édition du guide, le conseil général de la Creuse n'a pas institué de réglementation des boisements départementale. Certaines communes du département sont dotées d'une réglementation des boisements. Pour plus d'information sur ce point, contacter le service en charge de la forêt à la direction départementale des territoires de la Creuse.*

## EN HAUTE-VIENNE

**Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne**

Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - CS 43212 - 87032 LIMOGES Cedex 1 - Tél. : 05 55 12 90 00

**Service en charge de la police de l'eau :**

Service « eau, environnement, forêt et risques », Unité « eau et milieux aquatiques » - Tél. : 05 55 12 90 58

**Service en charge de la forêt :**

Service « eau, environnement, forêt et risques », Unité « forêt, faune sauvage et environnement » - Tél. : 05 55 12 90 44

**Conseil général de la Haute-Vienne**

11, rue François Chénieux - CS 83112 - 87031 LIMOGES Cedex 1 - Tél. : 05 55 45 10 10

**Service en charge de la forêt :**

Pôle développement, emploi, insertion - Sous-direction économie, emploi, agriculture

Service agriculture, aménagement de l'espace - Tél. : 05 44 00 12 35